

La Gazette en Yvelines

Délinquance dans les Yvelines : la Préfecture fait le point

Dossier page 2

La Préfecture des Yvelines lançait en janvier 2025 son plan de sécurité du quotidien. Cette feuille de route composée de 8 axes, avec la lutte contre le trafic de stupéfiants comme priorité, avait pour but de renforcer la tranquillité publique. Le bilan de ces actions a été présenté le 6 février.



DIPN 78 SIPJ 78 OFAST VERSAILLES



Actu page 4

YVELINES
Le prix de ce nouveau contrat passe mal auprès de ces locataires en HLM

POISSY

Une extension éphémère pour le collège des Grands Champs

Page 4

VALLEE DE SEINE

Un recensement pour les habitants qui recherchent un médecin traitant

Page 6

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

On connaît le projet lauréat du budget participatif

Page 8

MANTES-LA-VILLE

Une famille ravagée par une histoire d'inceste

Page 10

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois lâche du lest, l'OFC Les Mureaux poursuit sa remontée

Page 12

VALLEE DE SEINE

Pour la Saint-Valentin, le territoire célèbre l'amour en musique

Page 14

CARRIERES-SOUS-POISSY

France Rénov' : Le ministre du Logement érige l'Espace Conseil local en « modèle » national

Actu page 6



Actu page 7

VILLENNES-SUR-SEINE

Jean-Pierre Laigneau : « Je ne me voyais pas arrêter en si bon chemin »



Actu page 7

BUCHELAY

Fier de son mandat, Stéphane Tremblay repart au combat



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

YVELINES

Délinquance dans les Yvelines : la Préfecture fait le point

■ AURELIEN BAYARD

À l'instar de l'année dernière, la délinquance est en recul dans les Yvelines. Selon les chiffres compilés par la Préfecture et dévoilés le 6 février, il y a eu 77 944 faits en 2025 alors qu'en 2024, 81 932 avaient été recensés, soit une baisse de -5,07 %. « *Et qui dit faits en moins dit victimes en moins* » assure Frédéric Rose. Toutefois, il n'est guère dans les habitudes du Préfet de se pavanner. Anticipant l'absence des Jeux Olympiques et Paralympiques – l'événement planétaire avait permis d'augmenter fortement la présence de « bleus » sur le terrain – lui et ses équipes ont rédigé un grand plan départemental de la restauration de la sécurité du quotidien. À l'intérieur se trouve huit priorités, avec en tête la lutte contre les stupéfiants.

En effet, notre territoire se trouve sur la route des go fast avec le péage

gendarmerie, le colonel Emmanuel la Combe.

Ses équipes sont déployées constamment au niveau de la gare de Versailles Chantiers – identifiée comme un « *nœud* » – avec huit gendarmes, des réservistes et une brigade cynophile. Les résultats sont là : elle concentre 23 % des affaires de stupéfiants du groupement de gendarmerie dans les Yvelines. Des agents sortent aussi exprès pour traquer les consommateurs et les dealers. Toutefois, les forces de l'ordre savent que les trafiquants disposent de réelles facultés d'adaptation. « *On avait des points de deal fixes alors que maintenant il faut boucler les flux routiers, autoroutiers, fluviales et ferroviaires* » note le colonel.

Policiers et gendarmes s'aident également de l'arsenal juridique,

366 trafics qui ont ainsi pu être démantelés, il y a quelques prises notables comme à Saint-Germain-en-Laye. Dans la ville natale de Louis XIV, à l'automne 2025, l'Office antistupéfiants (OFAST) de Versailles a mis la main sur un réseau structuré d'importation de stupéfiants opérant entre l'Espagne et les Yvelines. L'enquête a révélé un mode opératoire organisé, reposant sur des convois réguliers et des lieux de stockage disséminés dans plusieurs coins de la sous-préfecture yvelinoise. Lors d'une opération coordonnée dans la nuit du 9 au 10 décembre, 12 individus ont été interpellés et 1,463 tonne de résine de cannabis a été saisie ainsi que 5 000 euros en espèces et quatre lingots d'or. Autre « *belle affaire* », cette fois-ci à Rambouillet, au printemps dernier. Tout part d'un banal contrôle routier au niveau du péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Les forces de l'ordre ont pu remonter la filière jusqu'à une boutique rambolitaine vendant du CBD. Après analyse, il s'avèrera que le taux des produits dépassait plus de 10 fois le seuil autorisé et qu'en plus, dans la réserve, se trouvaient plusieurs produits stupéfiants.

Cependant, un fléau peut en cacher un autre : le protoxyde d'azote. Un arrêté préfectoral a dû être pris en urgence il y a une dizaine de jours, interdisant la vente aux particuliers. « *On voulait qu'il dure un an mais si le texte était trop large d'un point de vue territoire et trop long d'un point de vue durée, il y avait des risques de se faire retoquer au tribunal administratif. Donc il va durer un mois mais peut être prorogé plusieurs fois* » indique Frédéric Rose. Et le hasard faisant bien les choses, le matin même du bilan, une opération au péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines (encore une fois) a conduit à la confiscation de 29 bouteilles.

Pour le moment, les sanctions pénales restent faibles, « *un texte est en préparation au Sénat* » rappelle Jean-David Cavaillé, et seule une amende peut être dressée. De classe C2, elle prévoit 300 euros maximum par bomboinne saisie. Le magistrat pointe aussi un autre problème : leur destruction. Alors qu'il était en poste

La Préfecture des Yvelines lançait en janvier 2025 son plan de sécurité du quotidien. Cette feuille de route composée de 8 axes, avec la lutte contre le trafic de stupéfiants comme priorité, avait pour but de renforcer la tranquillité publique. Le bilan de ces actions a été présenté le 6 février.



Le préfet des Yvelines, Frédéric Rose (au centre), loue la synergie entre tous les services yvelinois.

à Perpignan, le procureur avait souhaité en faire un don à des écoles de cuisine, mais leur composition diffère de celles vendues à destination des professionnels. Pour les détruire, des moyens spécifiques sont donc nécessaires.

Tous ces délits devant être punis, la Justice se heurte à la situation préoccupante de l'administration pénitentiaire. En effet, Bois d'Arcy fait toujours partie du top 3 des prisons avec le plus haut taux de surpopulation carcérale. « *Des projets de réflexion sont en cours avec la directrice du SPIP (Alexandrine Borgeaud, Ndlr)* » révèle Jean-David Cavaillé, qui souhaite sanctionner plus durement les délinquants au niveau du portefeuille.

Malgré ces chiffres plus qu'encourageants, quelques bémols subsistent. En 2025, la sécurité routière dans les Yvelines reste un enjeu critique car le nombre de morts et d'accidents ont augmenté. On dénombre 1 007 accidents corporels soit une hausse de 38 %, 37 personnes tuées sur les routes contre 31 et 1 338 blessées (+



La brigade « verte » enquêtera sur les atteintes à l'environnement partout dans les Yvelines.

de Saint-Arnoult-en-Yvelines, connu pour être une des portes d'entrée du cannabis pour les trafiquants remontant de l'Espagne. De plus, il fallait faire face aux différents moyens d'approvisionnement des consommateurs : « *Les uns vont directement dans les points de deal tandis que d'autres se font livrer via « Uber Shit »* ». Plusieurs actions ont donc été menées comme « *mettre des patrouilles au bon endroit et au bon moment* » souligne Olivier Dimpire, le directeur interdépartemental de la police nationale des Yvelines. « *C'est devenu un acte élémentaire du quotidien* » ajoute son homologue de la

notamment de l'interdiction de paraître. « *Un trafiquant n'a plus le droit de se rendre à un point précis. En cas de non-respect, c'est l'arrestation* », détaille Olivier Dimpire. Par ailleurs, les consommateurs sont toujours autant visés puisque 5 200 amendes forfaitaires ont été dressées, un chiffre quasi-identique lors de l'année des Jeux Olympiques.

Cela a permis les prises records de 4,4 tonnes de cannabis et d'1,4 tonne de cocaïne, « *des résultats au-dessus de nos espérances* » s'enthousiasme Jean-David Cavaillé, le procureur de la République de Versailles. Dans les

En 2026, une brigade environnementale de la gendarmerie va être créée

Les atteintes à l'environnement au cadre de vie demeurent une préoccupation dans le plan départemental de restauration de la sécurité du quotidien dans les Yvelines. Une brigade « verte » va voir le jour prochainement. Cette unité spécialisée composée de six enquêteurs formés aux atteintes à l'environnement sera basée à la sous-préfecture de Rambouillet. Elle interviendra cependant sur l'intégralité du département et formera les 700 gendarmes yvelinois. Elle sera chargée de rechercher les infractions liées aux dépôts illégaux de déchets, à l'urbanisme et aux pollutions, et conduira des enquêtes judiciaires ciblées sur les trafics de déchets, le trafic de bois ou les pollutions industrielles.



AGIR CHAQUE
JOUR. POUR
PRÉSERVER
DEMAIN.

YVELINES

Le prix de ce nouveau contrat passe mal auprès de ces locataires en HLM

À partir du 1^{er} mars, les Résidences Yvelines Essonne mettront en place un contrat multiservice. Les locataires du bailleur HLM devront s'acquitter de 9 euros par mois qui leur donneront accès à plusieurs réparations dans leur appartement. Mais des inquiétudes subsistent.

■ AURELIEN BAYARD

Pour les uns, un coup en douce mettant à mal leurs finances, pour les autres, un moyen de mieux entretenir les logements. Dans le quartier du Valibout à Plaisir, l'association Droit au logement 78 (DAL78) vient en aide aux locataires de diverses manières comme la distribution de légumes en vrac. Mais dernièrement, leurs membres sont en colère. En décembre dernier, le bailleur, les Résidences Yvelines Essonne (LREY) a annoncé via un courrier l'arrivée d'une nouvelle ligne dans les charges de ses 32 résidents chaque mois à partir du 1^{er} mars : 9 euros, qui correspondent à un contrat multiservice. D'après le bailleur social, les locataires ont ainsi la possibilité de faire intervenir pour réparation ou remplacement, sans limitation, des prestataires sélectionnés dans le cadre de 22 interventions-types (remplacement de serrure, changement de prise de courant, changement de robinet ou

de chasse d'eau...). Ceci servirait à empêcher les appartements de devenir vétustes.

Toutefois, pour Etienne Recht, l'un des porte-paroles de DAL78, ce qui semble être sur le papier « *un cadeau* » est « *juste une obligation légale* ». Il rappelle qu'autrefois, du temps de l'OPIEVOY (disparu à cause de la loi ALUR, remplacé par LREY, Ndlr), « *ces prestations étaient obligatoires* ». Par ailleurs, le porte-parole indique que les bailleurs sociaux doivent aussi remettre en état les habitations quand leurs occupants s'en vont : « *Sauf que maintenant, comme le turnover est plus faible, les gens restent plus longtemps, voire toute leur vie. Et ce qu'ils (LREY, Ndlr) appellent de la vétusté, c'est simplement un appartement qui vieillit.* »

DAL78 se plaint également du procédé d'adoption : « *On nous a présenté le projet sans négociation et nous*

n'avons pas pu discuter des montants. » Un passage en force dont se défend complètement le bailleur. Un de ses représentants assure que « *le dispositif résulte d'un accord collectif signé avec les représentants des locataires* ». « *La concertation s'est déroulée en toute conformité avec l'article 42 de la loi du 23 décembre 1986 et a été validée par cinq des six associations représentatives, représentant 84,36 % des locataires* » précise-t-il. Si DAL78 assume totalement d'être l'association manquante, elle revendique toutefois représenter les personnes les plus pauvres : « *plus de 50 % de nos résidents reçoivent les APL.* »

Marie, une des locataires du quartier du Valibout résume bien la situation dans laquelle elle va être confrontée dès le mois prochain. « *Il croient qu'on est millionnaire ?* » peste la Plaisiroise qui explique qu'avec 9 euros, elle peut acheter autant de baguettes. Par ailleurs, elle s'étonne également de voir des prestations qui sont comprises dans son assurance habitation.

DAL78 a donc décidé de se coordonner pour dénoncer ce contrat multiservice. Pour que des négocia-



Etienne Recht (à droite) craint que le montant du contrat multiservice n'augmente avec le temps.

LA GAZETTE YVELINES

tions aient à nouveau lieu, il faut réunir les voix de 50 % des locataires en moins de 2 mois, l'échéance se situant à la mi-février. « *Sauf que c'est injuste, s'emporte Diabé Kamar, également porte-parole de l'association. D'après la loi, seuls les courriers en recommandé sont compétés. Alors que les Résidences ont juste eu besoin de nous envoyer une lettre toute simple.* » Ils vont tout de même distribuer des tracts dans tous les endroits gérés par le bailleur social, en demandant d'envoyer des mails. « *On a vu avec un avocat, avec la jurisprudence, cela peut compter comme une voix* » espère Etienne Recht.

Dernière crainte pour le porte-parole : voir le montant du contrat s'envoler, comme il l'a déjà vu dans d'autres offices HLM. « *Le contrat est strictement encadré, rétorque la société dirigée par Arnaud Legros. Il n'existe pas de mécanisme d'évolution automatique. Toute modification relèverait des règles applicables aux charges locatives, avec information et concertation des représentants des locataires.* » Etienne, Diabé et consort ont peu d'espérance de voir la porte des négociations être rouvertes, mais au moins ils se seront battus pour faire entendre la voix des locataires les plus précaires. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Prolongement du T13 vers Achères : Le point sur les travaux

Le prolongement de la ligne de tramway T13 entre dans une phase active en ce début de mois de février 2026. De la forêt de Saint-Germain aux rues d'Achères, de multiples chantiers de génie civil et de réseaux préparent l'arrivée des rames.

Le paysage se transforme entre Poissy et Achères, à mesure que les rails du tram T13 gagnent du terrain. En forêt de Saint-Germain, une étape majeure s'achève sur l'ancienne Grande Ceinture : en effet, les travaux du pont de la Mare aux bœufs

touchent à leur fin. Le secteur reste toutefois fermé aux piétons pour des raisons de sécurité. Plus au cœur de Poissy, entre l'avenue Fernand Lefebvre et l'impasse Hervieu, la plateforme ferroviaire et les murs de soutènement prennent forme sur



Pour suivre ces évolutions complexes en temps réel, une chaîne WhatsApp dédiée reste à la disposition des riverains.

l'ancien talus, un chantier d'envergure prévu jusqu'en octobre 2026.

La transformation se poursuit également en zone urbaine : au niveau de l'avenue de Versailles, les murs de soutènement et les aménagements riverains sont en cours de restitution. Sur le boulevard Gambetta et la place de l'Europe, les interventions sur les réseaux (Orange, GRDF, GPSEO) battent leur plein, et ce jusqu'en mars prochain. Parallèlement, le Département des Yvelines prolonge le boulevard de l'Europe vers la RD30 via l'allée Rouget de Lisle.

Enfin, le lien vers Achères se consolide. Si les finitions du pont Saut-de-Mouton se déroulent uniquement de jour, la rue Adrienne Bolland voit la construction de son mur de soutènement définitif le long des voies. À Achères, l'avenue de Conflans reste occupée par des travaux de réseaux jusqu'à la fin du mois. Bien que les chantiers s'accélèrent en ce début d'année 2026, il faudra s'armer de patience jusqu'en 2028, horizon fixé pour la mise en service officielle de ce prolongement tant attendu. ■

POISSY

Une extension éphémère pour le collège des Grands Champs

Le collège pisciacais avait besoin d'une nouvelle salle afin d'accueillir un nombre d'élèves de plus en plus important. Le conseiller départemental du canton, Karl Olive, a annoncé le 4 février qu'une extension éphémère arriverait prochainement.

De collège fui à voulu, voilà la transformation dont a bénéficié le collège les Grands Champs de Poissy. Fort de son succès, l'établissement scolaire accueille aujourd'hui plus de 600 élèves et commence à être un peu étroit face à ces effectifs grandissants. Le conseiller départemental du canton – et candidat à l'élection municipale dans la cité Saint-Louis – a annoncé le 4 février qu'une nouvelle salle sera ainsi installée et mise à disposition des élèves et des enseignants afin de permettre de terminer l'année scolaire dans de bonnes conditions. Cette salle sera également réinstallée à la rentrée prochaine, en fonction des besoins, dans l'attente d'un projet plus structurant.

En parallèle de cela, un accord a été obtenu auprès du Conseil dépar-

temental pour une extension future du bâtiment, permettant d'inscrire durablement le collège des Grands Champs dans une logique d'anticipation, de qualité d'accueil et de réussite éducative. Toutefois, aucune date n'a été dévoilée sur cet éventuel agrandissement. Peut-être un moyen détourné pour faire une promesse de campagne. ■



C'est le député de la 12^{ème} circonscription, Karl Olive, qui a annoncé la mise à disposition de cette salle éphémère.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE YVELINES

LIMAY

La Maison Blanche a trouvé preneur

Le centre-ville de Limay a franchi une nouvelle étape avec la signature officielle du bail de la Maison Blanche, bâtiment emblématique qui s'apprête à proposer de la restauration traditionnelle.

La municipalité de Limay a officiellement, en ce début de mois de février, la signature du bail de la Maison Blanche, marquant une étape administrative décisive pour ce projet phare du centre-ville. Le maire, Djamel Nedjar, a acté l'accord avec un restaurateur dont l'expérience est mise en avant pour porter ce nouveau lieu. Le projet prévoit la transformation de ce bâtiment patrimonial en un établissement de restauration traditionnelle. « *Le bâtiment, chargé d'histoire, sera mis en valeur et intégré dans le futur parc urbain, offrant un cadre agréable pour les visiteurs* », se satisfait la Mairie. L'atout logistique majeur du projet repose sur la création d'une terrasse donnant directement sur les espaces verts. Cette signature permet de fixer un calendrier : l'ouverture au public est programmée pour le début du printemps 2026. Pour la mairie, cette étape valide la dimension « *dynamisme et patrimoine* » de son plan d'aménagement urbain. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-JOLIE

Un trou béant dans les rues mantaises

Lueurs de Mantes aura laissé un trou dans le budget de la Ville... mais aussi dans la voirie. Le 3 février, le camion chargé de récupérer le matériel de l'événement culturel mantais a provoqué un affaissement à l'intersection des rues d'Alsace, Chanzy et Gâte-Vigne. D'après la Mairie de Mantes-la-Jolie, c'est une fuite d'eau non détectée qui a provoqué ce trou béant de plus d'un mètre de diamètre. « *Le poids n'est pas la cause de l'effondrement de la chaussée. Les conséquences auraient été les mêmes avec une voiture ou même à vide* » a-t-elle précisé. Le lendemain, les services techniques de la Ville étaient déjà en pleine opération de rebouchage. ■

MANTES-LA-VILLE

La Ville organise une réunion d'orientation

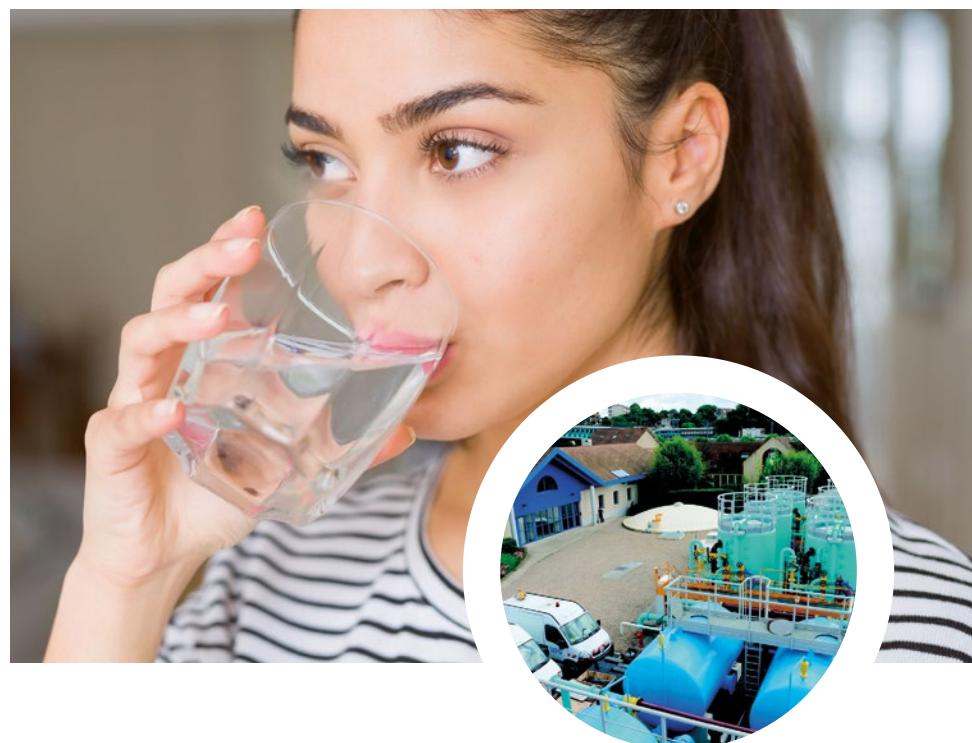
Une réunion d'orientation aura lieu le 13 février à la mairie de Mantes-la-Ville. Les parents et leurs enfants sont conviés pour qu'ils puissent mieux comprendre les parcours d'orientation et les possibilités d'études après le lycée.

Ouvert depuis la mi-janvier, Parcoursup ne fait pas peur qu'aux lycéens. Les parents aussi peuvent se sentir perdus face à la montagne de formations disponibles et leurs modalités (initiales, en alternance...). Afin de leur venir en aide, la municipalité de Mantes-la-Ville a décidé d'organiser une réunion d'orientation le 13 février qui se tiendra en mairie, dans la salle du conseil, entre 18 h et 20 h.

Jeunes et parents pourront ainsi poser leurs questions et échanger avec des professionnels pour mieux comprendre les parcours d'orientation et les possibilités d'études après le lycée. Au programme : l'inévitable Parcoursup, les dispositifs des Conventions éducation prioritaire de Sciences Po Paris et Sciences Po Saint-Germain, les classes préparatoires et les lycées et internats d'excellence. ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussirons.


Votre compagnie des eaux

CARRIERES-SOUS-POISSY

France Rénov' : le ministre du Logement érige l'Espace Conseil local en « modèle » national

À quelques jours de la réouverture du guichet MaPrimeRenov', le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun, a rencontré les équipes de l'espace France Rénov' de Carrières-sous-Poissy, qu'il considère comme un « modèle » pour les quelques 600 agences du même type disséminées dans l'Hexagone.

■ MAXIME MOERLAND

Accompagner, vulgariser, faire de la pédagogie : voilà le rôle de l'espace conseil France Rénov', situé dans les locaux de l'association Energies Solidaires à la Fabrique 21 de Carrières-sous-Poissy. Ici, on accueille les propriétaires désireux de s'attaquer à des travaux de rénovation énergétique, et en quête de contact humain pour les guider à travers leurs démarches administratives et demandes d'aides.

C'est le lieu qu'a choisi le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun, pour annoncer la réouverture prochaine du guichet MaPrimeRenov', principale aide financière de l'Etat destinée aux propriétaires pour financer des travaux de rénovation énergétique, visant à améliorer le confort thermique des logements tout en réduisant les factures de chauffage et les émissions de gaz à effet de serre. « Ce n'est pas n'importe quel espace conseil, a souligné le ministre après une visite

des lieux aux côtés de l'édile local, Eddie Aït, mais aussi de la députée Natalia Pouzyreff ou de la sénatrice Sophie Primas. *C'est d'abord un des plus grands de notre territoire, qui a été spécialement conçu pour être un espace conseil avec ces démonstrateurs, cette halle de matériaux, avec la possibilité de faire une pédagogie complète sur tous les enjeux d'isolation... C'est un espace-conseil qui est aussi très volontaire dans sa capacité à faire du aller-vers, et qui est un modèle à suivre à l'échelle nationale.*

Au-delà de la réouverture du guichet dans les prochains jours, le ministre a profité de sa visite carriéroise pour annoncer une nouveauté dans le dispositif : désormais, il sera obligatoire de passer par un espace conseil France Rénov' dans le cadre de « rénovations d'ampleur ». « MaPrimeRenov' aura vocation à passer par ces espaces où on vient chercher de

la confiance, auprès de conseillers qui ne sont pas intéressés par vous vendre quoi que ce soit, mais simplement vous apporter le meilleur conseil possible. De cette façon, en rendant obligatoire le passage à l'espace conseil qui avant était une possibilité offerte mais n'était pas obligatoire, on s'assure que dès le départ du projet, la réflexion est accompagnée gratuitement.

Cette pause forcée par les débats budgétaires a été mise à profit par le gouvernement pour assainir un dispositif jusqu'ici vulnérable aux dérives. En ciblant les dossiers fictifs et les connivences entre certains conseillers et entreprises de travaux, Vincent Jeanbrun souhaite instaurer un filtre de sécurité rigoureux. Selon lui, la généralisation du passage par les Espaces Conseil garantit désormais la présence de « personnels neutres » capables de débusquer les devis gonflés ou les chantiers superflus. « C'est la petite nouveauté de la réouverture de MaPrimeRenov' : on réouvre, on met de l'ordre, on lutte contre la fraude, et surtout, on met de

la proximité et cet accompagnement humain.

Reste toutefois un défi de taille pour transformer cet essai : l'absorption du passif. Car si le guichet rouvre, il hérite d'un stock conséquent de 83 000 dossiers restés en souffrance durant l'année 2025, victimes du « stop-and-go » budgétaire. Un embouteillage que le ministre promet de résorber rapidement, affirmant que les services de l'Agence nationale de l'habitat ont continué d'instruire les demandes en coulisses, même quand les vannes financières étaient fermées. Après des mois de paralysie, le succès de cette relance se mesurera désormais à la vitesse de transformation de ces milliers de dossiers en chantiers concrets. ■



France Rénov' est un service public et compte 614 espaces sur tout le territoire, selon le ministère. Ses règles d'éligibilité et taux de financement restent inchangés.

■ EN BREF

YVELINES

Le Département vient au contact des habitants

Le conseil départemental lance, le 18 février à Poissy, les « Rendez-vous du dialogue citoyen », série de réunions publiques visant à présenter les grands projets aux Yvelinois.

Le Département des Yvelines inaugure une nouvelle forme d'échange avec ses habitants intitulée « Rendez-vous du dialogue citoyen ». Ce dispositif itinérant, qui parcourra les 21 cantons d'ici 2028, vise à associer étroitement les usagers aux grands projets locaux (mobilités, cadre de vie, services). Pour prolonger le débat, une plateforme numérique dédiée sera lancée courant février afin de recueillir les avis et contributions en ligne. Le coup d'envoi de cette démarche sera donné à Poissy, le mercredi 18 février, de 19 h à 21 h, au collège Jean Jaurès. Cette première session sera consacrée aux enjeux majeurs de mobilité pour le secteur regroupant Poissy, Achères et Carrières-sous-Poissy. En présence du président Pierre Bédier et de Marc Tourelle, délégué au dialogue citoyen, les riverains pourront interroger les élus et s'informer sur les chantiers qui transforment leur territoire. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Un recensement pour les habitants qui recherchent un médecin traitant

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Val de Seine recense les habitants du territoire n'ayant pas de médecin traitant.

Votre médecin est parti à la retraite, vous venez tout juste d'emménager, ou vous êtes en affection de longue durée (ALD) ou en situation de rupture de soins ? La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Val de Seine vous propose de prendre contact afin de trouver une solution via un formulaire accessible en ligne sur son site internet (cptsvalseine.fr). Les communes concernées par cette initiative de

recensement sont celles du bassin de vie muriautin, de la commune des Mureaux même à Verneuil-sur-Seine en passant par Chapet, Ecquevilly, Oinville-sur-Montcient, Triel-sur-Seine ou encore Flins-sur-Seine et Vernouillet. Pour retrouver la liste complète des vingt communes concernées, rendez-vous sur le site internet du CPTS. « Ce recensement ne garantit pas une solution immédiate », précise toutefois l'organisme de santé. ■



Le CPTS Val de Seine s'active pour les personnes en situation de rupture de soins.

■ INDISCRETS

« Rétablissement la vérité ». La municipalité de Juziers a tenu à mettre les points sur les i suite à la diffusion d'un épisode de l'émission *Capital*, sur M6. Dans celui-ci, intitulé « Argent des maires : enquête sur le grand dérapage », on y voit la maire Ketty Varin, accompagnée d'une partie de ses adjoints, lors d'une rencontre avec le chef d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de lettres géantes à installer en entrée de ville. Lors de cette rencontre, le fabricant présente aux élus juziérois « une solution à prix mini » adapté « petit budget » de la commune. « 7 000 euros ne me paraissent pas exorbitants. Si on en prend deux, cela fait 14 000 euros » répond alors l'édile... avant de lâcher la petite phrase qui a beaucoup fait parler. « Oui, j'ai des goûts de luxe, c'est un acheté, un offert ? » Une touche d'humour qui n'a que peu été du goût de l'opposition, poussant la Ville à publier un communiqué le 3 février dernier.

« L'objectif était de filmer un premier contact commercial entre l'entreprise et des représentants de la commune pour présenter un produit français [...] Il s'avère que la ligne éditoriale du reportage « Argent des maires, enquête sur le grand dérapage » n'est pas celle qui nous a été présentée ». La municipalité dénonce des extraits sortis de leur contexte dans un reportage « à charge » et « pour faire le buzz ». Contactée par nos confrères de 78Actu, la chaîne persiste et réfute « toute forme de manipulation » : « Par e-mail, nous avons présenté notre angle : un reportage sur les mairies qui investissent de l'argent public pour faire briller leur commune [...] Les propos tenus par Ketty Varin relèvent de sa responsabilité. Par ailleurs, à aucun moment nous n'insinuons que le projet est acté ». ■

Dieudonné, persona non grata dans les Yvelines ? Interdit de se produire dans le Val-d'Oise, par arrêté préfectoral, l'humoriste condamné à de multiples reprises aurait tenté de déplacer sa prestation à Hardricourt, samedi dernier. Un tentative qui s'est vite heurtée à la Préfecture des Yvelines, qui a pris un arrêté pour empêcher la tenue de ce spectacle qui devait être un « best-of » de ses meilleurs spectacles. « Considérant que, à l'instar des spectacles précédents, il existe un risque avéré qu'à l'occasion du spectacle Best'Of, reprenant une compilation des « sketches les plus cultes » de Dieudonné et revendiquant une « performance sans filtre », soient à nouveau tenus des propos contraires à la dignité humaine, à la moralité publique, et par conséquent à l'ordre public... », indiquait le document. Bien essayé ! ■

Pierre Cardo se lance dans la bataille des élections municipales. Non, pas à Chanteloup-les-Vignes, ni même dans les Yvelines... mais à Berthegon, dans la Vienne, où il habite depuis cinq ans. Maire chantelouvais pendant 26 ans, ancien député des Yvelines, il espère apporter son expérience à sa commune d'adoption, des années après son retrait de la vie politique. ■

Jean-Pierre Laigneau : « Je ne me voyais pas arrêter en si bon chemin »

Élu en 2020 avec deux petites voix d'avance, Jean-Pierre Laigneau est candidat à sa réélection pour les prochaines élections municipales.

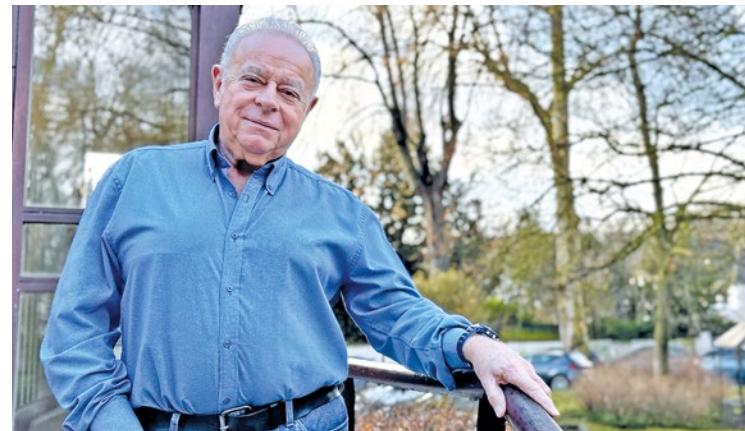
■ MAXIME MOERLAND

Il y a six ans, vous aviez annoncé ne vouloir mener qu'un mandat. Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis ?

Je considérais que le travail n'était pas terminé. Il y a des gros dossiers que je voudrais encore accompagner : l'éco-quartier de 392 logements, la réhabilitation de l'école des Sables... Et puis, je trouvais que la relève n'était pas assurée.

Pourtant, vous comptiez passer le flambeau à votre première adjointe, qui aujourd'hui se présente face à vous après que vous lui ayez retiré ses délégations...

J'ai vu évoluer mes élus pendant le mandat. Je me suis fait une opinion, qui n'était pas forcément la même que quand j'ai été élu en 2020. À partir du moment où j'ai évoqué l'idée que je voudrais peut-être me



Jean-Pierre Laigneau et son équipe « Bien vivre à Villennes » donneront trois réunions publiques ces prochaines semaines : le 12 février à l'école pré Seigneur, le 23 février à l'école des Sables, et le 12 mars dans la salle du conseil municipal.

LAGAZETTE EN YVELINES

représenter parce que le travail n'était pas terminé, s'est constitué à l'intérieur de la majorité une opposition avec des choses assez désagréables sur moi. Ce qui a fait que j'ai eu, à un moment donné, une perte de confiance. Et que je ne me voyais pas arrêter en si bon chemin.

Quel regard portez-vous sur votre bilan ?

Je pense que nous avons un bon bilan dans le contexte que nous avons eu. Avec le Covid, la prise de fonction a été quand même assez compliquée. Mais je pense que les élus de ma majorité ont fait un bon travail. Je ne vais pas, moi, critiquer les élus auxquels j'ai retiré des délégations. Ils ont accompli un certain nombre de choses, aussi bien dans le scolaire que dans l'urbanisme. Et on peut être fiers du mandat que nous avons fait, avec les réalisations comme la Maison Médicale, qui est une des plus belles des Yvelines, la réhabilitation de la Maison des Associations, l'aménagement du Pôle gare...

Qu'avez-vous appris pendant ce premier mandat, et que changez-vous dans votre approche en cas de réélection ?

Que c'est dur d'être maire ! (rires) Dans ma démarche, je ne changerais rien du tout. Je pense que je ferais peut-être encore plus participer la population, avec comme exemple la construction des 392 logements de Fauveau : on a fait des groupes de travail dans les différents quartiers, un comité consultatif...

La sécurité est un enjeu majeur de cette campagne. Avez-vous prévu d'y allouer des moyens ?

Alors moi, je vais peut-être détonner un peu, parce que je considère, chiffre à l'appui de la part du commissariat de Conflans qui suit notre circonscription, que Villennes est l'une des villes les plus sécuritaires de la région. Il y a des cambriolages, c'est vrai. Mais une ville sans cambriolage, il n'y en a pas beaucoup.

J'ai augmenté la Police municipale, nous avons maintenant sept policiers municipaux et un ASVP. L'objectif de la prochaine mandature, c'est d'embaucher encore trois autres policiers pour faire une nuit le week-end. Et j'ai aussi armé la police municipale. Pour ce qui est de la vidéo-protection, on a déjà 57 caméras, la ville est déjà bien maillée mais on va l'augmenter, parce qu'il y a de nouveaux quartiers qui vont se faire. On a installé dernièrement une borne

d'appel d'urgence en centre-ville, il y en a une autre qui sera installée au complexe sportif.

L'urbanisme est un sujet sensible à Villennes. Quelle sera la philosophie lors d'un éventuel second mandat ?

Avec la loi SRU, qui oblige les collectivités locales à faire 25 % de logements sociaux, si on ne construit pas, on a la double peine : une pénalité, et l'obligation de construire. On a des obligations triennales qui sont faites par la direction départementale du territoire sous la responsabilité de la préfecture. Et si on ne les respecte pas, le Préfet peut carencer la ville, prendre la main sur l'urbanisme et construire ce qu'il veut. On a réussi à rétablir une certaine confiance entre la préfecture et nous, on tient encore l'urbanisme.

J'ai réussi à arrêter certains projets comme la Clémenterie, où il y avait 85 logements. Après de longues discussions avec le promoteur et la propriétaire, il n'y aura que 4 pavillons. À d'autres endroits aussi, on s'est opposés, comme sur l'immeuble orange. Nous nous sommes opposés à un projet de l'I3F qui devait construire 26 logements. Donc, un urbanisme raisonné, contrôlé, dans la limite de nos obligations. ■

Fier de son mandat, Stéphane Tremblay repart au combat

3 ans après sa victoire aux élections municipales partielles, Stéphane Tremblay va se confronter à nouveau au choix des urnes en mars prochain. Il poursuivra ses actions centrées sur la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

■ AURELIEN BAYARD

2026 aurait-elle été l'année de Stéphane Tremblay si Paul Martinez n'avait pas quitté son poste de maire de Buchelay trois ans auparavant ? Même le principal intéressé l'ignore. Cependant, l'actuel locataire de l'hôtel de Ville souhaite qu'on laisse tranquille l'homme qu'il a accompagné pendant presque quinze ans. Malgré une moitié de mandat pour agir, l'édile buchelais estime « avoir fait tout ce qu'il avait promis », avec une attention particulière sur la cohésion et le vivre-ensemble comme la brocante. « Elle était demandée depuis quelques dizaines d'années mais mes deux prédécesseurs ont toujours refusé. Ça a été un week-end magnifique » s'exclame Stéphane Tremblay. Il y a également eu l'ouverture de la médiathèque Odette Dubarry et la pose du terrain synthétique de football alors que l'élu n'est pas forcément friand du ballon rond : « Je préfère avoir les gosses sur le terrain de foot que n'importe où autre part. »

L'homme de 55 ans a aussi misé sur la famille et la jeunesse avec la maison des ados. « Ce n'est pas juste un espace où ils sont là pour se détendre. On leur fait également gagner en autonomie, par exemple, lors d'une visite sur Paris, c'est eux qui devaient amener les accompagnateurs via les transports en commun » précise-t-il. Seul renoncement, la construction d'un centre de loisir. Cela devait représenter un investissement d'environ huit millions d'euros mais le bâtiment aurait pu être obsolète avec la construction

des deux écoles intercommunales dans le quartier de Mantes Université. « L'heure est à la mutualisation, analyse Stéphane Tremblay. Et ces établissements scolaires vont nous servir à la fois d'espaces de loisirs, de centres périscolaires... »

Élu dès le premier tour il y a 3 ans

Avec sa liste « Buchelay commune d'avenir », le candidat-maire souhaite poursuivre les actions entreprises. Il les a déjà commencées, tout d'abord en préemptant l'ancienne brasserie le Gallia pour le transformer en restaurant inclusif : « nous sommes en contact avec l'ARS (Agence régionale de santé, Ndlr) et Handi Val de Seine ». Ensuite, le 14 février, la première pierre d'une aire de jeu en plein cœur du quartier des Meuniers va être posée et une maison des services ouvrira juste à côté. « J'ai une mère de famille qui avait rallié les 4 km à pied la séparant de la Mairie avec ses deux enfants, explique Stéphane Tremblay. La maison des services permettra déjà de réaliser



LAGAZETTE EN YVELINES

Stéphane Tremblay voudrait remettre en place les concerts de quartier.

(54 % de participation). Ses deux anciens challengers ne se représentant pas, il devra faire face à son ancienne adjointe Zakia Smail, qui avait quitté la majorité municipale lors du retrait des délégations de Karim Taleb, alors premier adjoint. « Je me demande ce qu'elle pourra me reprocher sur le bilan car elle siégeait avec moi. Et le « je n'aime pas Tremblay », ce n'est pas vraiment un programme » ironise l'élu. ■

Il y a trois ans, Stéphane Tremblay avait réussi à l'emporter dès le premier tour avec 60,70 %

VALLEE DE SEINE

Villes où il fait bon vivre : Comment se classent les communes du territoire ?

De nombreuses villes de la Vallée de Seine ont connu une belle ascension au classement du label Villes et villages où il fait bon vivre, dont le palmarès a été dévoilé la semaine dernière. On fait le point.

■ MAXIME MOERLAND

L'édition 2026 du label « *Villes où il fait bon vivre* » a confirmé la bonne dynamique des communes de la Vallée de Seine. Si Versailles domine les Yvelines, bon nombre de villes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise affichent des trajectoires ascendantes.

Poissy s'impose comme la locomotive du territoire. En grimpant au 80^{ème} rang national (contre la 97^{ème} place en 2025), la cité pisciaise ancre sa position dans le Top 100 français. « *Poissy, comme à son habitude, continue de gagner des places depuis plusieurs années*, s'est félicitée la maire Sandrine Berno dos Santos sur ses réseaux sociaux. *Une juste récompense pour l'ensemble des actions menées en faveur du cadre de vie : végétalisation, brigade propreté, sécurité... autant d'initiatives qui permettent un bond de 17 places au classement 2026* ».

Une autre performance notable est celle de Conflans-Sainte-Honorine

rine, qui bondit de 105 places pour atteindre le 182^{ème} rang national. « *Une remontada !* », s'est enthousiasmé Laurent Brosse, le maire conflanais. Les Mureaux suivent cette dynamique avec un gain de 85 places (284^{ème}) après plusieurs années à chuter dans le classement, soit une belle inversion de la dynamique plu-

tôt négative de ces dernières années. Derrière ces envolées, d'autres communes confirment leur attractivité. Andrésy réalise une percée remarquée, tout comme Verneuil-sur-Seine qui gagne une quinzaine de places. À l'inverse, certains pôles urbains marquent le pas. Notamment le territoire du Mantois : en effet, Mantes-la-Jolie ne figure plus dans le Top 10 départemental (dont le seuil est fixé par Rambouillet au 223^{ème} rang national) et confirme une certaine stagnation relative en pointant à 274^{ème} place. ■



La ville de Poissy est la mieux classée du nord des Yvelines.

■ EN BREF

MAGNANVILLE

Quand le RAID forme les agents municipaux

Une quinzaine d'agents chargés d'accueil et de médiation ont participé, le jeudi 5 février en mairie de Magnanville, à une formation dispensée par des négociateurs du RAID.



Au programme, des informations et une mise en situation via des cas pratiques.

VILLE DE MAGNANVILLE

Vous les avez peut-être aperçus dans le journal de 13 h de dimanche dernier : une quinzaine d'agents chargés d'accueil et de médiation de la Ville de Magnanville ont participé, le jeudi 5 février dernier à l'hôtel de ville, à une formation dispensée par des négociateurs du RAID, l'unité d'intervention spécialisée de la police nationale. Au programme, des informations et une mise en

situation via des cas pratiques. « *Je suis en lien avec les agents du RAID depuis l'attentat perpétré à Magnanville, le 13 juin 2016, contre deux policiers, Jessica Schneider et Jean-Baptiste Salvaing, a insisté le maire, Michel Lebouc, auprès des agents. J'ai beaucoup appris de tout cela et je tenais à ce que notre personnel bénéficie de conseils pratiques pour assurer leurs missions de service public* ». ■

■ EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

On connaît le projet lauréat du budget participatif

La municipalité de Conflans-Sainte-Honorine va financer un projet de réduction de la prolifération du moustique-tigre au sein de la commune, et ce « de manière écologique, durable et participative ».

Pendant tout le mois de janvier, les Conflanaises et Conflanais ont pu voter pour leur projet favori parmi

les 13 propositions citoyennes dans le cadre de l'édition 2025 du budget participatif de la com-

mune. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que deux d'entre eux ont particulièrement retenu leur attention, en monopolisant 2569 votes sur 3012.

En effet, si la mosaïque artistique proposée par un habitant a charmé 1279 votants, elle a été devancée de 11 petites voix par le « *Projet participatif de lutte écologique et citoyenne contre le moustique tigre* ». Celui-ci consisterait concrètement en l'installation de 150 « *pièges écologiques* », appelés « *ovitraps* » ou « *pièges pondoires* » dans les quartiers sensibles (Bords de Seine, parcs, cimetières), qui attireraient les femelles moustiques pour pondre et qui détruiront ensuite les larves, le tout sans insecticide. Des « *kits citoyens anti-moustiques* » seraient distribués aux habitants, tandis que 10 gîtes à chauves-souris seraient installés sur les bâtiments publics dans les parcs et espaces verts pour permettre « *une lutte naturelle, écologique et économique contre les moustiques* ». Le tout pour un budget total de 48 000 euros. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE YVELINES

Le dispositif de lutte contre les moustiques tigres verra le jour dans les prochains mois.

VALLEE DE SEINE

Un échange France-Maroc pour sensibiliser au handicap et au harcèlement

Des élèves du lycée Descartes de Rabat, au Maroc, ont parcouru les Yvelines la semaine dernière dans le cadre d'une action menée par l'association KS Académie et la section Handifoot du Paris FC.

Une semaine pour sensibiliser. Une semaine pour éveiller les consciences. Dans le cadre d'une convention mise en place avec l'association KS Académie et le Paris FC Handifoot, des élèves du lycée Descartes de Rabat, au Maroc, ont passé plusieurs jours à travers les Yvelines pour des actions de sensibilisation au handicap et au harcèlement scolaire.

De Verneuil-sur-Seine à Carrières-sous-Poissy en passant par une visite enthousiasmante du côté du Consulat du Maroc, les lycéens ont abordé les thèmes de la différence, de la tolérance et de la résilience face au harcèlement et aux moqueries dont peuvent être victimes les personnes en situation de handicap. Pour conclure une semaine bien



Le Consul du Maroc, Mustapha El Bouazzaoui, a accueilli les élèves du lycée Descartes pour une visite des lieux, mercredi dernier.

DR

La Gazette en Yvelines

**OFFREZ
UNE
MEILLEURE
VISIBILITÉ
À VOTRE
MARQUE**

ACTUALITÉS

**FAITS
DIVERS**

SPORT

CULTURE

G
en
Yvelines

Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,

78711 Mantes-la-Ville

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

La Vallée de Seine a été le théâtre de deux refus d'obtempérer impressionnantes. Le plus récent s'est déroulé à Buchelay le 4 février. Aux alentours de 14h, une Renault Clio refuse d'être contrôlée par les forces de l'ordre au niveau d'un pont de l'A13. Puis, comme l'indique 78Actu, elle va finir sur le toit à Buchelay, au niveau du centre commercial Aushopping, et ses deux occupants vont s'enfuir vers la galerie marchande. Quelques instants plus tard, les forces de l'ordre ont pu interpeller les deux fuyards, non sans mal. En effet, l'un d'eux a envoyé valdinguer un policier dans un étalage. Mais ce geste violent fait presque figure de caresse quand on regarde ce qui s'est déroulé la veille aux Mureaux.

Là, ce sont trois fonctionnaires qui ont été admis aux urgences de l'hôpital de Meulan-Les Mureaux avec des blessures aux cervicales, aux genoux et aux épaules. Cette information provient du *Parisien*. Le quotidien régional narre des faits d'une violence inouïe. Les policiers souhaitaient contrô-

VALLEE DE SEINE

Plusieurs refus d'obtempérer sur le territoire, dont une belle frayeur aux Mureaux

Deux refus d'obtempérer ont été signalés le 3 et le 4 février 2026, l'un à Buchelay et l'autre aux Mureaux. Celui-ci a d'ailleurs vu des policiers être sévèrement blessés.

■ AURELIEN BAYARD



Ce sont deux Renault Clio qui ont tenté d'échapper aux policiers la semaine dernière.

ler une Renault Clio (encore une fois) qui circulait à vive allure dans une rue limitée à 30 km/h. Une course-poursuite s'engage entre les voitures banalisées et la petite citadine qui roulait avec un pneu crevé. Après avoir heurté plusieurs plots en métal, le conducteur décide de s'arrêter... pour mieux repartir. Alors que deux policiers arrivent à son niveau, le chauffard rallume son moteur et accélère.

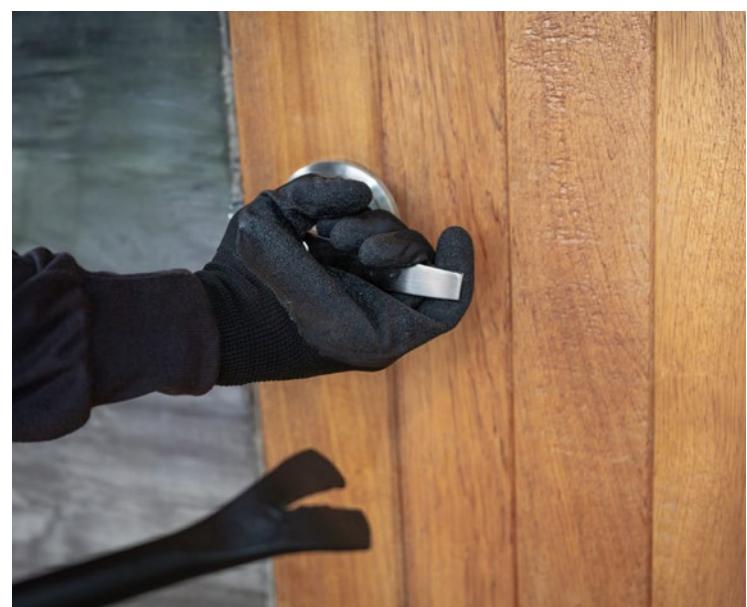
Heureusement, un bloc de pierre servant à empêcher le stationne-

ment gênant a pu le ralentir, ce qui a permis de réduire l'intensité de l'impact lorsque les membres des forces de l'ordre ont été projetés contre leur véhicule. Finalement, le fou du voulant a bien été appréhendé. Une source proche du dossier a indiqué au *Parisien* que « *l'homme âgé d'une trentaine d'années puaît l'alcool* », avec de fortes suspicions « *d'avoir fumé du cannabis* » ou « *d'avoir inhalé du gaz hilarant* ». Enfin, les trois policiers blessés ont reçu un arrêt de travail de trois semaines. ■

VILLENNES-SUR-SEINE

Plus de 25 000 euros volés lors d'un nouveau cambriolage

Des cambrioleurs se sont introduits dans une maison à Villennes-sur-Seine le 3 février alors que les propriétaires étaient absents. Les voleurs ont pu repartir avec un pactole de plus de 25 000 euros.



Les cambrioleurs sont encore dans la nature et une enquête a été ouverte au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine.

BUCHELAY

Un enfant de 10 ans percuté par une voiture

Le 8 février, un enfant de 10 ans qui voulait récupérer son ballon au niveau de la plaine des sports Grigore-Obreja à Buchelay a été renversé par un automobiliste. Son pronostic vital est toujours engagé.



Le petit garçon a été transporté dans un hôpital parisien en état d'urgence absolue.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

psychologique a été mise en place. Le site internet d'informations locales précise que deux de ses amis auraient été témoins de l'accident.

En décembre dernier, un autre petit garçon avait été percuté par une voiture au centre commercial Family Village à Aubergenville. L'automobiliste s'était à peine inquiété de l'état de l'enfant qui a dû passer 1 mois et demi en fauteuil roulant. ■

MANTES-LA-VILLE

Une famille ravagée par une histoire d'inceste

Une mère de famille a préféré cacher les actes incestueux de son époux envers leur fille adolescente. Conséquence, l'adolescente a été frappée par la dépression et l'anorexie. Le procès du quadragénaire se tenait le 3 février.

Depuis trois ans, une adolescente mantevilloise de 15 ans vit un calvaire. Celle-ci est devenue anorexique et dépressive suite aux attouchements sexuels de son père subis en mars 2022. En effet, comme le narre 78Actu, alors qu'elle sortait de la douche, son géniteur pénètre dans sa chambre et lui caresse la poitrine. « *Et surtout ne dit rien à Maman* » lui souffle-t-il. Finalement, la jeune fille finit par lui dire trois jours plus tard. Et au lieu de prévenir la police, la mère fait copier 1000 fois à son compagnon « *Papa ne doit pas me toucher* ». ■

Depuis plusieurs mois, de nombreux vols ont été signalés du côté de Villennes-sur-Seine. Et la petite commune de 6 000 habitants en a été une nouvelle fois la cible. En effet, comme nous rapporte une source proche du dossier, des cambrioleurs ont pénétré dans un maison située avenue Foch, en plein centre-ville et à proximité immédiate de la gare SNCF. Ils ont pu profiter de l'absence des propriétaires pour fouiller méticuleusement les lieux. Et leurs recherches n'ont pas été vaines.

Montres de luxe, sacs de marques, argent liquide, le préjudice est estimé à plus de 25 000 euros. Les auteurs de ce méfait ont pu repartir sans être attrapés par les forces de l'ordre mais une enquête a été ouverte auprès du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. Pour rappel, durant les dernières vacances de la Toussaint, une famille avait été victime d'un home-jacking et avait dû se réfugier chez leurs voisins. ■

La Mantevilloise a enfin pu briser ces non-dits lorsqu'elle a été admise aux urgences de l'hôpital François-Quesnay de Mantes-la-Jolie. Là, devant une psychologue et sans sa mère, l'adolescente avoue tout. Devant le tribunal, le quadragénaire a tenté de s'expliquer : « *Je n'ai pas réfléchi. Je n'avais pas de pensées malsaines. Oui j'ai caressé ses*



L'adolescente s'était également confiée à des copines qui ne l'avaient pas crue, renforçant son sentiment d'enfermement.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Le violeur laissait un faux diamant comme signature

Un quarantenaire avait l'habitude de « signer » ses agressions sexuelles en laissant un faux diamant à ses victimes. Il a été arrêté au Chesnay-Rocquencourt fin janvier. Il sera jugé le 7 avril.

■ AURELIEN BAYARD

Drôle de signature. Le 28 janvier, un homme de 46 ans aborde une femme dans la rue. Il est très insistant, voire vraiment lourd et continue à suivre sa future victime jusqu'à chez elle. Une première agression a lieu dans le hall de son immeuble. Il lui caresse les seins, les fesses et l'embrasse sur la bouche et dans le cou. Puis, comme le précise 78Actu, le quarantenaire va lui porter ses courses jusqu'à son appartement et la viole.

En quittant les lieux, il dépose un papier avec son numéro de téléphone et un diamant en plastique qui, selon lui, aurait une valeur de 4 000 euros. La victime, bien qu'encore complètement sous le choc, va réussir à porter plainte et les policiers vont pouvoir relever l'ADN de l'agresseur. Le fichier de traitement des antécédents judiciaires renvoie rapidement vers une affaire similaire qui s'était déroulée à Paris le 6 décembre 2025,

à la gare du Nord, et avec le même modus operandi.

Les forces de l'ordre vont pouvoir lui mettre la main dessus. Il s'agit d'un SDF bien connu pour errer dans cette ville yvelinoise proche de Versailles et il est inscrit au centre communal d'action sociale.



Le violeur assurait que le faux bijou valait 4 000 euros.

Le violeur a été ensuite présenté à des juges du tribunal de Versailles le 3 février. Il a assuré devant eux qu'il n'a pas « commis ces agressions ». D'après le site internet d'informations locales, l'institution judiciaire a préféré ordonner une expertise psychologique plus approfondie avant de pouvoir le juger. La date de son procès a été fixée au 7 avril. L'homme de 47 ans a tout de même été placé en détention provisoire. En effet, d'origine étrangère, il ne dispose d'aucune famille sur le territoire national et rien ne permettait d'assurer sa présence lors de sa future audition. ■

SARTROUVILLE

Un petit dealer épingle durant un contrôle de routine

La police nationale a arrêté deux hommes originaires de Villepinte dans une Renault Scénic le 21 octobre à Sartrouville. Le conducteur livrait une dizaine de clients par jour.

Le 21 octobre 2025, vers 16h45, les effectifs de la police nationale décident de procéder au contrôle d'une Renault Scénic. Lorsque le conducteur ouvre sa fenêtre, une forte odeur de cannabis s'échappe de l'habitacle. Les forces de l'ordre commencent alors à fouiller le véhicule et un premier sachet contenant de la résine de cannabis est trouvé.



Le dealer cachait la drogue sous son siège dans un compartiment déverrouillable grâce un système électronique.

Le conducteur et le passager – deux hommes de 19 ans originaires de Villepinte – sont ainsi interpellés et placés en GAV. Une importante somme d'argent était retrouvée dans la poche du passager.

Au cours des auditions, l'exploitation des téléphones portables permettent d'établir la participation à un trafic de stupéfiants. Le conducteur reconnaissait s'adonner à la livraison et à la vente de produits dans toute l'Île-de-France depuis le premier septembre 2025 à raisons de 10 clients par jour, lui générant un bénéfice moyen de 1 000 euros.

Une nouvelle fouille du véhicule est organisée et conduit à la découverte sous le siège central de la banquette arrière de plusieurs pochons contenant de la résine, de l'herbe ou encore de la cocaïne. Ils se trouvaient dans une cache déverrouillable par un système électronique avec un bouton présent sur le tableau de bord. Au total, 118g de résine de cannabis, 28g d'herbe de cannabis, 10g de cocaïne et 1 170 euros étaient saisis. Ils seront entendus prochainement par le parquet de Versailles via comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. ■

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'ancien coach du Club Athlétique de l'Ouest 78 envoyé aux assises pour viols et harcèlement sexuel

La cour d'appel de Versailles a décidé le 3 février de renvoyer David Godart, l'ex-entraîneur du Club Athlétique de l'Ouest 78, devant la cour criminelle pour viols et harcèlement moral.



David Godart est déjà radié à vie de la Fédération française d'athlétisme suite à sa mise en examen qui date de 2020.

Un appel avait été formé par quatre anciennes athlètes du club, ayant dénoncé des faits de viols, de harcèlement moral et de harcèlement sexuel, commis à leur encontre, entre 2009 et 2019, par leur entraîneur et président du club, David Godart. L'ordonnance du juge d'instruction n'avait en effet pas retenu les faits de viol et de harcèlement sexuel.

Finalement, la cour d'appel de Versailles a décidé que l'ancien

coach comparaîtra, d'une part devant la cour criminelle pour les faits de viols et de harcèlement moral retenus au préjudice des quatre plaignantes et, d'autre part, devant le tribunal correctionnel pour atteinte sexuelle sur mineur, harcèlement sexuel et harcèlement moral, au préjudice de trois autres anciens membres du club. Pour rappel, David Godart est déjà radié à vie de la Fédération française d'athlétisme suite à sa mise en examen qui date de 2020. ■

CARRIERES-SUR-SEINE

Il vole une trottinette en menaçant son propriétaire avec un couteau

Un jeune homme de 18 ans a volé deux trottinettes électriques le 16 décembre à Carrières-sur-Seine. Pour s'emparer de l'une d'elles, il avait fait usage d'un couteau. Le Carrillon a pu être appréhendé par la police.

Le 16 décembre en fin de journée, le propriétaire d'une trottinette électrique compose le 17 car il vient de se faire voler son bien. Intelligent, il a préféré obtempérer quand il a vu son ravisseur – une Carrillon de 19 ans – exhiber un couteau. La victime décrit le voleur et indique également la direction qu'il a prise. Par ailleurs, l'homme rapporte aux forces de l'ordre qu'il n'était pas le seul à être dans ce cas-là. En effet, le Carrillon avait déjà dérobé une autre trottinette électrique quelques minutes plus tôt. La police nationale part à sa recherche et réussit à retrouver sa trace au niveau de la cité Buzenval de Carrières-sur-Seine, au niveau du bâtiment E1. Palpé, il n'est pas retrouvé en possession du couteau mais les forces de l'ordre tombent tout de même sur deux trottinettes électriques, qui étaient bien celles subtilisées, dans la cave du bâtiment. ■



Le voleur a pu être retrouvé grâce aux indications de la victime.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Laver l'affront. Telle était la mission des joueurs du FC Mantois après la défaite lors du derby les opposant à leur voisin muriautin, le samedi 31 janvier dernier. Après avoir raté le coche pour reprendre les rênes de la poule A de Régional 1, les Mantais se rendaient sur la pelouse du mal classé Plessis Robinson FC, en espérant, cette fois, dépasser leur rival pour la montée, Saint-Brice, ou au moins rester à leur contact.

Toutefois, tout ne s'est pas passé comme prévu. Après un carton rouge reçu pour accumulation de cartons dès les 20 premières minutes, les joueurs du FC Mantois savaient que cet après-midi du 7 février serait particulièrement difficile. Ils ont finalement su assurer le point du match nul (1-1)... ce qui ne les arrange en rien au classement : s'ils restent bien arrimés à leur seconde place, ils accusent désormais 4 points de retard sur Saint-Brice, vainqueur sur le ter-

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois lâche du lest, l'OFC Les Mureaux poursuit sa remontée

Les Mantais ont une nouvelle fois lâché des points le week-end dernier, cette fois sur la pelouse du Plessis-Robinson pour la 14^{ème} journée de Régional 1. Dans le même temps, les Muriautins ont enchaîné avec une seconde victoire de rang et remontent à la 9^{ème} place de la poule.



En R1, les tendances s'inversent chez les clubs de la Vallée de Seine.

rain de l'Entente Sannois-Saint-Gratien (1-2) et plus que jamais grand favori à la montée.

Mais s'il y a bien une équipe yvelinoise à qui tout sourit en ce moment, c'est l'OFC Les Mureaux. Et c'est assez rare pour le souligner : après sa victoire autoritaire face au FC Mantois le week-end passé, voilà que le club Muriautin a remis ça en disposant de la lanterne rouge, Montrouge, au stade Léo Lagrange le samedi 7 février (2-1). Ce 4^{ème} succès de la saison, conjugué aux défaites de

l'Espérance Aulnaysienne et de Sarcelles, lui permet de prendre le large sur ses poursuivants et de s'ancrer solidement à la 9^{ème} place de la poule. Cela aurait même pu être la 8^{ème}, si le Plessis Robinson n'avait pas chipé un point au FC Mantois.

Cela sera peut-être pour ce week-end, quand les Muriautins iront défier Melun ce dimanche 15 février, après que le FC Mantois n'ait affronté, justement, l'Espérance Aulnaysienne la veille. ■

BASKET-BALL

NM1 : Poissy s'écroule face au Pôle France

Alors qu'ils étaient rentrés au vestiaire avec une confortable avance, les Jaunes et Bleus ont laissé revenir la lanterne rouge pour finalement subir une 20^{ème} défaite cette saison, vendredi dernier pour le compte de la 24^{ème} journée de NM1.

Que s'est-il passé lors de la seconde mi-temps de la rencontre opposant le Poissy Basket au Pôle

France ? Bien malin serait celui qui pourrait expliquer une telle déconvenue. Car à la pause, le scéna-



Vainqueurs au match aller, les Pisciacais n'ont cette fois pas su prendre le dessus face au dernier du classement.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Deux matchs avant les play-down

Pour les Jaunes et Bleus, c'est une défaite cuisante, la 20^{ème} de la saison, et l'assurance de devoir une nouvelle fois jouer sa survie lors des prochain play-down. Mais avant cela, il reste encore deux rencontres de saison régulière à disputer, à Angers ce vendredi 13 février, puis au complexe sportif Marcel Cerdan de Poissy, le 20 février face à Vitré. ■

TRAIL

Les inscriptions pour le 4^{ème} Trail de l'Hautil sont ouvertes

Les Villes d'Andrésy, de Chanteloup-les-Vignes et de Maurecourt organisent une nouvelle édition du trail dans la forêt de l'Hautil le dimanche 14 juin prochain.

Les amateurs de trail des Yvelines ont un nouveau rendez-vous à cocher dans leur calendrier, cette fois-ci dans le massif de l'Hautil. C'est en effet le dimanche 14 juin que se déroulera la 4^{ème} édition du Trail de l'Hautil, organisé conjointement par les Villes d'Andrésy, de Chanteloup-les-Vignes et de Maurecourt, en partenariat avec l'Office municipal des sports d'Andrésy. Deux distances sont au choix : 13 ou 18 kilomètres, avec des départs donnés

respectivement à 9 h et 9 h 15 depuis le Chemin de la Croix Saint-Marc de Chanteloup-les-Vignes. Le retrait des dossards se fera le samedi 13 juin de 10 h à 17 h au complexe sportif Stéphane Diagana d'Andrésy, mais aussi le dimanche 14 juin de 7 h 45 à 9 h sur le site de départ.

Pour vous inscrire ou pour découvrir le tracé dans le détail, ça se passe sur <https://trail-de-lhautil.adeorun.com/>. ■



Deux distances sont au choix : 13 ou 18 kilomètres, avec des départs donnés respectivement à 9 h et 9 h 15 depuis le Chemin de la Croix Saint-Marc de Chanteloup-les-Vignes.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

ATHLETISME

Triple-saut : Melvin Raffin réalise la performance mondiale de l'année

Avec un triple-saut mesuré à 16,96 mètres lors des Championnats d'Île-de-France, l'athlète de GPSEO Athlétisme a validé les minima pour les prochains championnats du monde.

Blessé à l'échauffement des qualifications lors des derniers Mondiaux, c'est un Melvin Raffin revanchard qui a attaqué sa saison hivernale le samedi 31 janvier à Eaubonne, à l'occasion des Championnats d'Île-de-France. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas perdu de temps. En réalisant un triple-saut mesuré à 16,96 m, il a

tout simplement réalisé la meilleure performance mondiale de l'année... et ce n'est pas tout. Avec cette performance, l'athlète du GPSEO Athlétisme a d'ores et déjà validé les minima pour les Championnats du monde en salle de Torun, qui se dérouleront du 20 au 22 mars prochain. Voilà qui est de bonne augure pour cette année 2026. ■



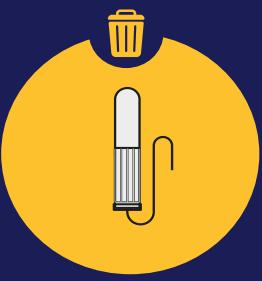
Pour Melvin Raffin, c'est une belle récompense qui confirme son retour au plus haut niveau.

DR

LES 10 DÉCHETS IMPILOYABLES POUR NOS TOILETTES



LINGETTES



TAMPONS



MÉDICAMENTS



LENTELS
DE CONTACT



PRÉSERVATIFS



LITIÈRE



PEINTURE



CONTONS-TIGES



HUILES



ROULEAUX



DÉCHETTERIE



POUBELLE



PHARMACIE

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

VERNEUIL-SUR-SEINE

Bel-Ami s'invite à l'Espace Maurice-Béjart

Le samedi 14 février à 21 h, l'Espace Maurice-Béjart de Verneuil-sur-Seine présente l'adaptation théâtrale du chef-d'œuvre de Guy de Maupassant dans le cadre de sa saison culturelle.



Ce classique est adapté et mis en scène par Arnaud Gagnoud. ■

VALLEE DE SEINE

Pour la Saint-Valentin, le territoire célèbre l'amour en musique

Le samedi 14 février, les communes de la Vallée de Seine se parent de leurs plus belles notes pour offrir aux amoureux et aux mélomanes une programmation éclectique allant du cabaret glamour à la chorale festive.

C'est une Saint-Valentin mélodieuse qui s'annonce sur le territoire de la Vallée de Seine. À Mantes-la-Jolie, l'Espace Brassens vibrera au son de la chorale Chante La Jolie. Sous la direction de Jacky Weber, près de cinquante choristes interpréteront un répertoire

Dans le tumulte de la révolution industrielle, au cœur d'un système où le journalisme et la politique s'entremêlent, Georges Duroy déploie ses charmes. Fils de paysans modestes, celui que l'on surnomme Bel-Ami lutte farouchement pour fuir la pauvreté. S'il est d'abord l'instrument des ambitions d'autrui, il apprend rapidement à retourner les situations à son avantage grâce au soutien de quatre femmes influentes qui façonnent son destin. De manipulé à manipulateur, le spectateur assiste à la transformation radicale d'un jeune homme séduisant en un stratège redoutable, prêt à tous les sacrifices pour conquérir le pouvoir, dans l'adaptation du roman de Guy de Maupassant par la compagnie Die Liebende Familie.

Ce voyage au cœur de l'ambition humaine se déroulera le samedi 14 février à 21 h sur la scène de l'Espace Maurice-Béjart à Verneuil-sur-Seine. Les réservations sont d'ores et déjà accessibles en ligne avec des tarifs s'établant de 9 euros à 35 euros. Une occasion idéale de redécouvrir la modernité du texte de Maupassant. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le quartet de Fabien Mary fait vibrer la scène jazz

La saison de l'association Jazz au Confluent se poursuit avec la venue, le samedi 14 février au Conservatoire de Conflans-Sainte-Honorine du quartet mené par Fabien Mary.

Considéré comme une figure incontournable de la scène hexagonale, Fabien Mary se distingue par ses improvisations précises et un lyrisme inspiré. Pour sa venue à Conflans-Sainte-Honorine le vendredi 14 février prochain, il a choisi la formule du quartet, une configuration qui permet de mettre pleinement en lumière sa virtuosité de soliste et sa complémentarité avec ses musiciens. La soirée débutera dès 20 h 30 par une première partie assurée par la formation Blue M7nts.

Des improvisations précises et un lyrisme inspiré

Le concert se déroulera au cœur du Conservatoire George-Gershwin, plus précisément dans la salle Debussy. Pour ne pas manquer cet événement musical majeur du mois de février, les amateurs peuvent retrouver tous les détails de la programmation sur le site de l'association organisatrice (jazzauconfluent.fr). ■

Du côté de Limay, le rendez-vous est pris dès 18 h à la salle Maurice Quettier de la rue des Moussets pour un concert des ensembles du conservatoire. Durant deux heures, les musiciens locaux feront battre le cœur du public au rythme de partitions passionnées et touchantes. Si l'entrée pour cette soirée intitulée « Les ensembles célèbrent l'Amour » est gratuite, il est conseillé de réserver sa place au préalable via la billetterie en ligne (my.weezevent.com/concert-des-ensembles-4).

Enfin, Carrières-sous-Poissy propose une immersion totale dans l'univers du music-hall avec « Le Cabaret des Amoureux ». À partir de 19 h 30, l'Espace Louis-Armand accueillera un dîner-spectacle animé par la compagnie DMASKMOI. Pour un tarif de 25 euros (15 euros en tarif réduit), les convives profiteront d'une mise en scène glamour alliant plumes et chansons. Les réservations s'effectuent par courriel à service.culture@carrières-sous-poissy.fr ou au 01 75 86 10 11. ■



Les Ensembles du conservatoire célèbrent l'amour à Limay. ■

MANTES-LA-JOLIE

Une journée en selle pour la transition écologique

Le cycle « Les saisons de la Transition » propose une balade à vélo suivie d'un ciné-débat sur le thème de l'environnement, ce samedi 14 février à Mantes-la-Jolie.

Pour la deuxième année consécutive, le Collectif 12 (174 boulevard du Maréchal Juin à Mantes-la-Jolie) pour une séance de préparation et de réglages techniques. Le départ de la promenade sera donné à 14 h 30 en direction de la Butte Verte et du bassin d'aviron. Pour les participants non équipés, un prêt de vélo ou de tandem est possible sur demande préalable au 06 51 94 04 51.

Une nouvelle étape se déroulera ce samedi 14 février avec un événement gratuit proposant d'allier activité physique et réflexion environnementale à travers une balade à vélo suivie d'un ciné-débat. L'après-midi débutera dès 14 h dans les locaux

À 16 h 30, place à la projection du film « COP 29 Bike Ride », qui retrace l'épopée de cyclistes partis de Paris vers Bakou pour porter des solutions climatiques concrètes. La séance sera suivie d'un échange avec le coréalisateur Guillaume Otrage. ■

Le COP29 bike ride



À 16 h 30, place à la projection du film « COP 29 Bike Ride », qui retrace l'épopée de cyclistes partis de Paris vers Bakou pour porter des solutions climatiques concrètes. ■

ANDRESY

Les talents de demain célébrés au Festival Young

Le samedi 21 février, l'Espace Julien-Green d'Andrésy accueillera la cinquième édition du Festival Young. Cet événement met en scène une explosion de jeunes talents, encadrés par des musiciens professionnels habitués des Zéniths. Le public pourra vibrer au son de tubes pop internationaux (de Elton John à Queen en

passant par Michael Jackson) et de grands classiques français. La Malice Family y dévoilera ses nouveaux titres pop-rock, juste après une première partie assurée par des pépites locales. Pour découvrir les stars de demain, il suffit de prendre ses places sur la billetterie en ligne de la Ville (andresy.notre-billetterie.com). ■

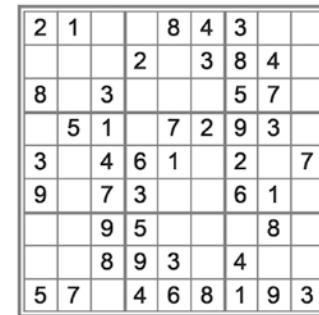
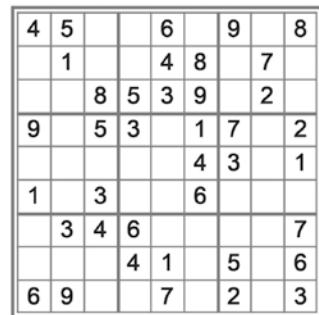
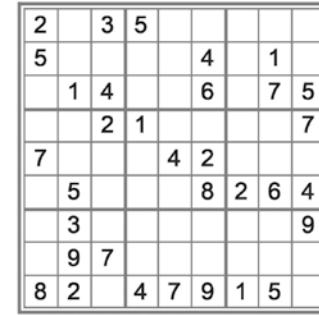
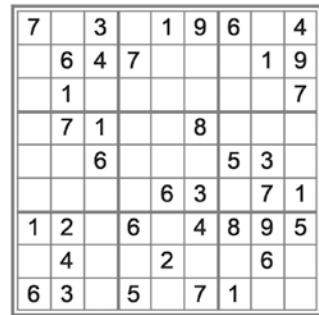
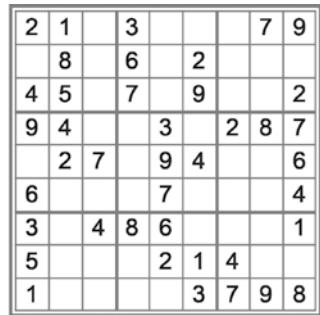
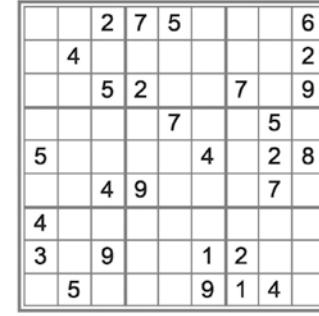
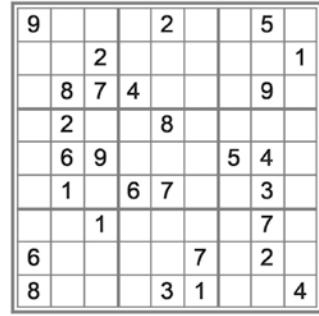
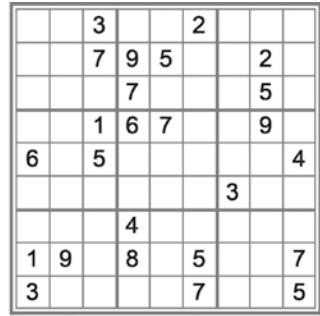
ANDRESY

Rencontre autour d'un documentaire sur les violences conjugales

En prélude à la Journée internationale des droits des femmes, Andrésy organise une conférence-débat le lundi 16 février à 20 h. L'Espace Julien-Green accueillera d'abord la projection du documentaire « Je vais te tuer », de Karine Dusfour, un film poignant qui servira de base à une réflexion sur la réponse

du droit face aux réalités des violences intrafamiliales. La rencontre réunira la réalisatrice, des juristes, des associations et des témoins pour un temps d'échanges privilégié. L'objectif : analyser l'évolution des dispositifs de protection et soutenir l'engagement citoyen. ■

JEUX

SUDOKU :
niveau facileSUDOKU :
niveau moyenSUDOKU :
niveau difficile

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°470 du 4 février 2026 :

niveau facile



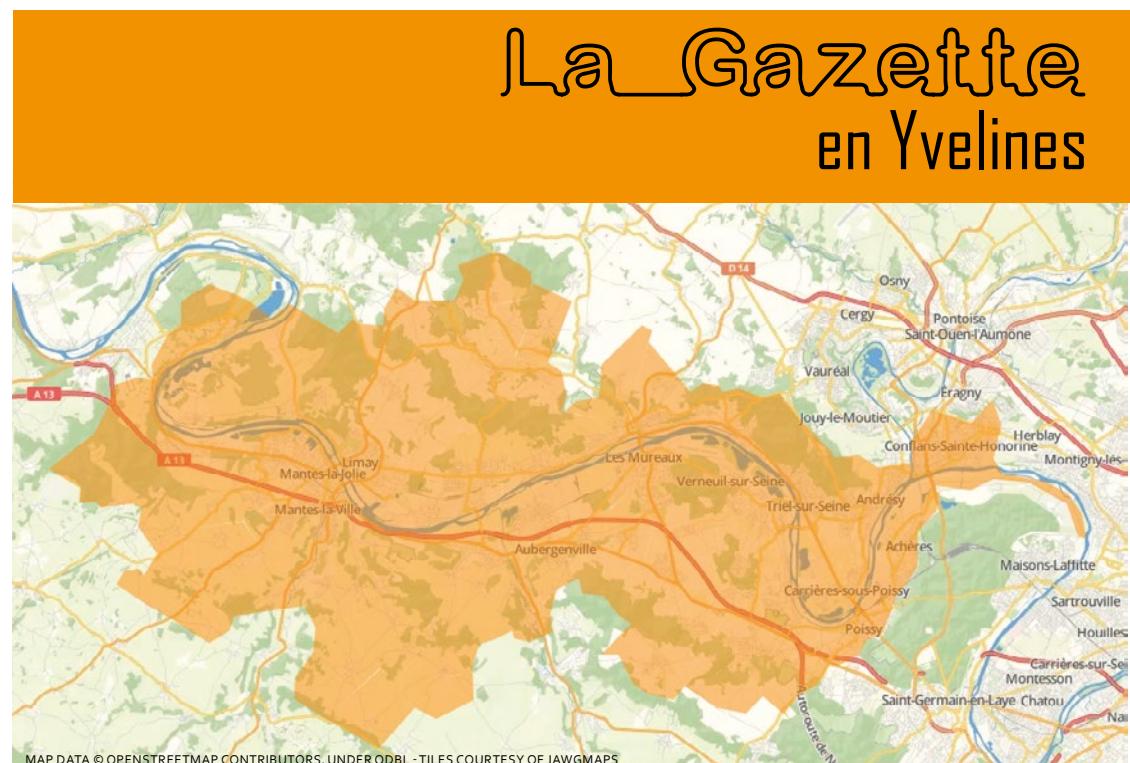
niveau moyen



niveau difficile



Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara-maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 2-2026 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

PARLONS DE L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE.

Les rendez-vous du dialogue citoyen.

19h

18 février 2026

à Poissy



ENTRÉE LIBRE



Collège Jean Jaurès
28 rue de la Libération
Poissy



Yvelines
Le Département